

Commission permanente du 12 décembre 2016

La Région reprend la gestion de l'Aérodrome de Chambley

La Région Grand Est réunie en Commission permanente, ce lundi 12 décembre 2016, sous la présidence de Philippe Richert, a approuvé le principe de gestion en régie directe de l'Aérodrome de Chambley, à compter du 1^{er} janvier 2017.

Dans le contexte de réorganisation de son nouveau territoire, la Région Grand Est a décidé de mettre fin à la gestion de l'Aérodrome de Chambley par l'Établissement Public de l'aéroport Metz-Nancy-Lorraine (EPMNL), à compter du 31 décembre 2016. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la Région d'optimiser les dépenses de fonctionnement liées au site. Ainsi, à partir du 1^{er} janvier 2017, l'Aérodrome de Chambley sera géré en régie directe par la Région Grand Est, selon la volonté du Président

Pour dynamiser ce bassin d'emploi et contribuer à son développement économique, la Région a réalisé ces dernières années des travaux de réaménagement de l'ancienne base militaire de l'OTAN, dont elle est propriétaire

Aujourd'hui, le site permet d'offrir aux usagers un équipement régional performant doté d'installations modernes dédiées à l'aéronautique et aux loisirs. L'implantation d'entreprises et la création d'emplois y sont ainsi favorisées. On compte à ce jour quelque 300 emplois répartis dans 19 entreprises. Des manifestations d'envergure y sont également organisées à l'instar du Mondial Air Ballon (dont la prochaine édition aura lieu du 21 au 30 juillet 2017), qui contribue au rayonnement de la Région Grand Est à l'international.



Aérodrome de Chambley
© Région Grand Est

Le site de Chambley dispose d'un aérodrome pour la circulation aérienne qui enregistre près de 26 000 mouvements aériens par an (décollage et atterrissage).

Au Nord, le site comprend un pôle aéronautique sportif et de loisir ainsi que six hangars de 2 400 m² accueillant différentes disciplines aéronautiques telles que : ULM, planeur, ballon, avion, aéroclub et des activités de formation.

Au cœur du site, la Tour de Contrôle abrite des bureaux qui sont mis en location et la Maison de la Prospective propose un espace dédié aux associations et aux partenaires institutionnels ainsi qu'un restaurant de 60 couverts.

La zone Sud regroupe des activités économiques généralistes avec la présence notamment de Saint Gobain. Le site de Chambley étant situé sur le territoire du Parc naturel régional de Lorraine, la ZAC de Chambley accueille notamment des activités agricoles et d'économie verte.

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Texier

06 78 79 93 36

Service presse

03 88 15 68 94

presse@grandest.fr

gaelle.tortil-texier@grandest.fr